

asime

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE
DE MORGES ET ENVIRONS

Rapport de gestion 2021



Table des matières

1. Introduction	4
2. Évolution de l'environnement	4
2.1. Population	4
2.2. Élèves	5
2.3. Valeur des locaux scolaires.....	6
2.4. Proportion relative des différentes communes	6
2.5. Impacts de la crise sanitaire.....	6
3. Objectifs annuels.....	7
4. Organigramme	7
5. Autorités.....	8
5.1. Conseil intercommunal.....	8
5.1.1. Membres.....	8
5.1.2. Commissions	9
5.1.3. Activités	9
5.2. Comité de direction.....	9
5.2.1. Membres.....	9
5.2.2. Organisation.....	9
5.2.3. Activités	9
5.3. Conseil d'établissement.....	10
5.3.1. Membres.....	10
5.3.2. Activités	10
6. Administration.....	10
7. Devoirs surveillés	11
8. Cabinet dentaire scolaire	11
9. Service de santé scolaire	13
10. Camps scolaires	13
10.1. Camps internes	14
10.2. Camps externes	15
11. Sport scolaire facultatif	15
11.1. Activités	15
11.2. Liste des sports pratiqués.....	15
11.3. Organisation	15
12. Camps de vacances	15
13. Locaux et mobilier scolaires	16
13.1. Collèges et salles de sport	16
13.2. Centre Marcel Barbey	16
13.3. Mobilier scolaire et sportif	16
13.4. Transports scolaires	17
14. Conclusion.....	18

RAPPORT DE GESTION ASIME 2021

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal.....	19
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction	20
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement	20
Annexe 4 : Liste du personnel fixe	20
Annexe 5 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement	21
Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est.....	21
Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest	21
Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre .	21

1. Introduction

Ce rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs durant l'année 2021. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 01/05.2022 – *Rapport sur les comptes et la gestion 2021* accompagné de ses différentes annexes.

Au même titre que l'exercice précédent, 2021 a été marqué par l'impact de la crise sanitaire. La vie scolaire, son organisation et les activités qui l'entourent en ont été modifiées.

2. Évolution de l'environnement

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

- Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu n° 2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts)

Au 31 décembre 2021, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **26'190 habitants** (25'321 au 31 décembre 2020, source SCRIS).

Au 1^{er} octobre 2020, **2'652 élèves** étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'622 élèves au 1^{er} octobre 2019) :

- 2'612 élèves domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 40 élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais enclassés dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

2.1. Population

Sur la base du tableau ci-dessous, on note une importante augmentation de la population résidant sur le territoire de l'ASIME (+3,43 %) par rapport à 2020.

Commune	Nb habitants	Mouvements
Aclens	517	-11
Bremblens	607	24
Chigny	405	9
Echichens	3 142	15
Lully	828	3
Morges	16 885	790
Romanel-sur-Morges	466	0
Tolochenaz	1 886	-3
Vufflens-le-Château	894	24
Vullierens	560	18
	26 190	869

2.2. Élèves

L'augmentation du nombre d'élèves n'est pas proportionnelle à celle de la population (selon 2.1), avec seulement +1.1%.

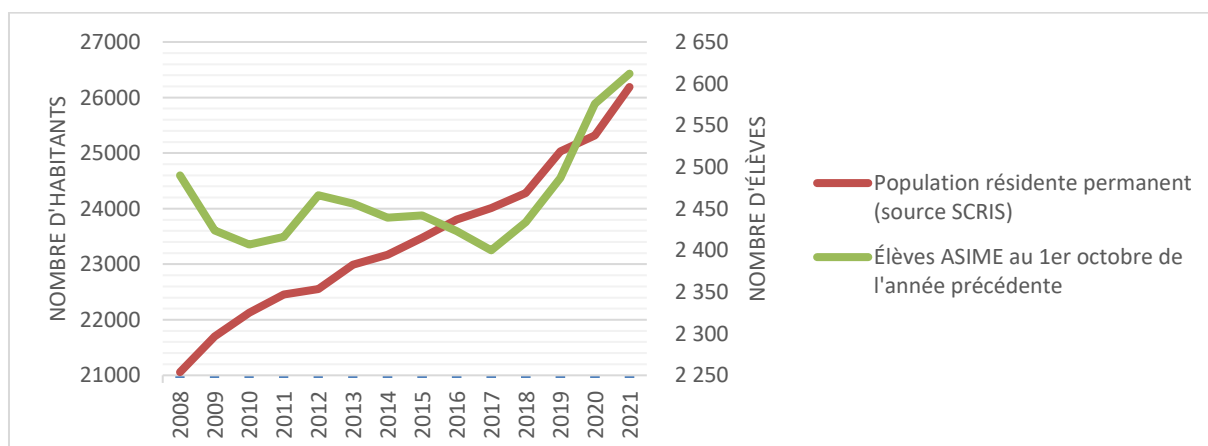
Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves (*depuis 2015, avec toutefois un visuel sur la situation de 2008, année de constitution de l'ASIME*).

	2008	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population	21 057	23 473	23 806	24 013	24 283	25 028	25 321	26 190
Elèves ASIME	2 490	2 442	2 423	2 400	2 434	2 487	2 576	2 612
Elèves hors ASIME (dérogations)		16	25	26	24	40	46	40
Sous-total	2 490	2 458	2 448	2 426	2 458	2 527	2 622	2 652
Proportion élèves/population	11.8%	10.5%	10.3%	10.1%	10.1%	10.1%	10.4%	10%
Variation p.r. année précédente			-10	-22	32	69	95	30
			-0.4%	-0.9%	1.3%	2.8%	3.8%	1.1%
Elèves OESP		18	26	25	24	26	26	28
Total élèves	2 490	2 476	2 474	2 451	2 482	2 553	2 648	2 680

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- *Population* : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- *Élèves ASIME* : élèves domiciliés sur le territoire de l'ASIME (état au 1er octobre de l'année précédente)
- *Élèves hors ASIME* : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Études
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement
 - Placement par SPJ (Service de protection de la jeunesse)
 - Migration inter-cantonale
- *Élèves OESP* : élèves suivis par l'OESP (Office de l'enseignement spécialisé) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

Le graphique suivant illustre bien l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves ASIME.



2.3. Valeur des locaux scolaires

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Locaux	%
Aclens	94 500	1.1%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	839 873	9.7%
Lully	301 899	3.5%
Morges	6 292 126	72.4%
Romanel-sur-Morges	293 722	3.4%
Tolochenaz	291 454	3.4%
Vufflens-le-Château	406 043	4.7%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	170 742	2.0%
<i>Total</i>	<i>8 690 359</i>	<i>100.0%</i>

2.4. Proportion relative des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des proportions relatives par commune, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Habitants	%	Élèves	%	Locaux	%
Aclens	517	2.0%	63	2.4%	94 500	1.1%
Bremblens	607	2.3%	86	3.3%	-	0.0%
Chigny	405	1.5%	42	1.6%	-	0.0%
Echichens	3 142	12.0%	363	13.9%	839 873	9.7%
Lully	828	3.2%	100	3.8%	301 899	3.5%
Romanel-sur-Morges	466	1.8%	41	1.6%	293 722	3.4%
Tolochenaz	1 886	7.2%	221	8.5%	291 454	3.4%
Vufflens-le-Château	894	3.4%	103	3.9%	406 043	4.7%
Vullierens	560	2.1%	51	2.0%	-	0.0%
Sous-total Couronne	9 305	35.5%	1 070	41.0%	2 227 491	25.6%
Morges	16 885	64.5%	1 542	59.0%	6 292 126	72.4%
Total	26 190	100.0%	2 612	100.0%	8 519 617	98.0%
ASIME					170 742	2.0%
					8 690 359	100.0%

2.5. Impacts de la crise sanitaire

La pandémie aura conditionné notre activité durant toute l'année 2021, même s'il y a eu une détente durant l'été.

Malgré cela, cette crise sanitaire nous aura permis de travailler sur des solutions de substitution partout où cela était possible et donné l'occasion de mener notre activité quotidienne différemment.

Il a fallu être créatif et s'adapter à la situation. L'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs a eu à cœur de donner son maximum pour assurer les prestations délivrées par l'ASIME.

C'est pour répondre à cet investissement et en remerciement de l'engagement et de l'adaptation à la situation particulière qui aura marqué cette année, que le Comité directeur a décidé dans sa séance du 6 décembre 2021 d'octroyer un congé exceptionnel à l'ensemble du personnel pour la semaine du 27 au 31 décembre 2021.

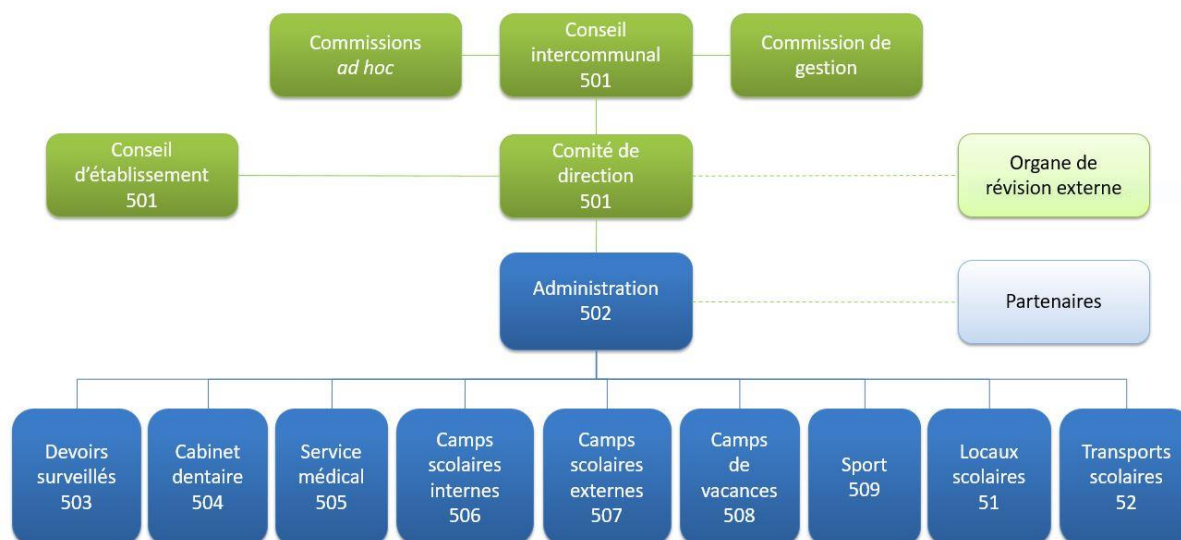
3. Objectifs annuels

Les objectifs fixés par le Comité de direction pour l'année 2021 étaient les suivants :

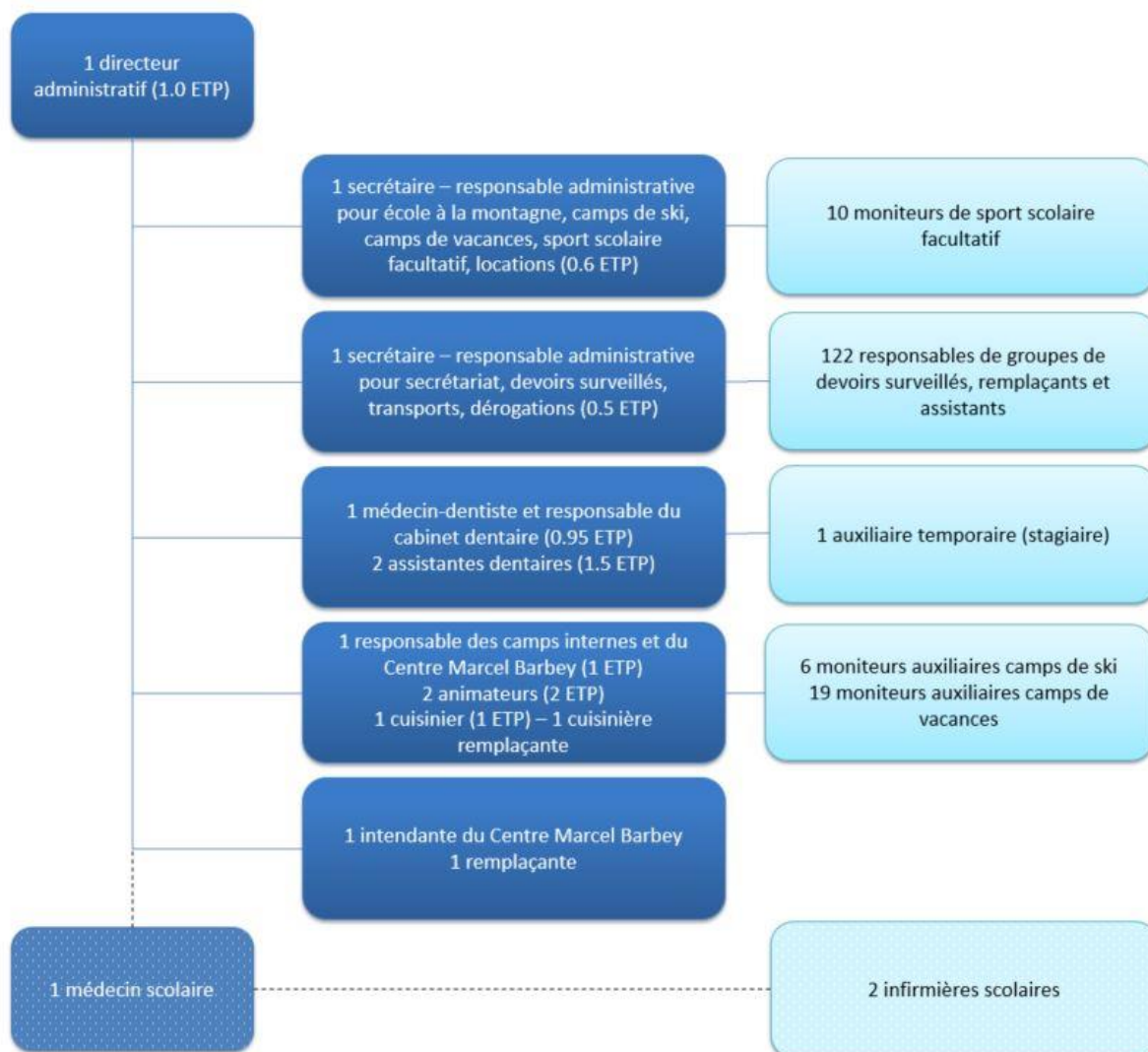
1. Préparer un plan de législature 2021-2026.
2. Mettre en place la nouvelle direction administrative.
3. Veiller à la stabilité du fonctionnement de l'ASIME.
4. Entamer une réflexion sur une révision des statuts de l'ASIME et sur ses tâches.
5. Planifier les besoins en locaux scolaires et collaboration avec les communes.
6. Réviser le barème et la méthode de calcul du coût des locaux scolaires.
7. Dresser un bilan du fonctionnement du cabinet dentaire scolaire.

4. Organigramme

Deux organigrammes représentent les liens entre les organes et les activités de l'ASIME d'une part, puis les liens entre les fonctions du personnel d'autre part.



Les chiffres indiqués au bas de chaque case correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.



Les cases foncées représentent les 13 postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les fonctions temporaires (mandat, camp ou année scolaire). La liste des collaborateurs occupant les postes fixes figure à l'annexe 4.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégués de chaque commune de la Couronne morgienne : 1 Municipal et 1 Délégué du Conseil communal ou général
- 9 délégués de la commune de Morges : 2 Municipaux et 6 Délégués du Conseil communal

Les nouvelles Autorités ont été installées le 29 juin 2021. Mme Jacqueline Botteron (Echichens) a été élue à la présidence, M. David Lenoir (Chigny) à la vice-présidence. Mme Corinne Bovet assume le secrétariat.

La liste des membres du Conseil intercommunal figure à l'annexe 1.

Pour mémoire le Règlement du Conseil intercommunal ainsi que tous les documents validés en séance peuvent être consultés sur le site internet de l'ASIME.

5.1.2. Commissions

La Commission de gestion a examiné les comptes 2020 et le budget 2022.

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni trois fois en 2021.

Le 26 mai pour approuver la gestion et les comptes 2020. Le 29 juin pour installer les Autorités de la nouvelle législature. Le 9 novembre pour accepter la demande d'autorisations générales, ainsi que pour valider le budget 2022.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

Les nouvelles Autorités ont été installées le 29 juin 2021. Les sept membres du Comité de direction ont été élus. Parmi eux, M. Andreas Sutter (Tolochenaz) a été élu à la présidence.

La liste des membres du Comité de direction figure à l'annexe 2.

5.2.2. Organisation

Le Comité de direction s'est organisé en dicastères. Avec pour objectif d'adresser de manière optimale les thématiques essentielles au fonctionnement de l'ASIME.

La répartition est la suivante :

- M. Andreas Sutter – affaires générales et relations extérieures
- Mme Sylvie Ciana – activités scolaires, camps internes et externes, sport scolaire facultatif
- Mme Laetitia Bettex – locaux, équipements sportifs et mobilier scolaires
- Mme Sylvie Nussbaum – santé scolaire et cabinet dentaire
- M. Giuseppe Biancaniello – finances
- M. Bertrand Duperrex – Centre Marcel Barbey
- M. Vincent Jaques – transports scolaires

La fréquence mensuelle des séances du Comité de direction ne permet pas de traiter tous les projets et toutes les tâches qui lui incombent. Aussi, il a constitué des groupes de travail (GT) auxquels participe une délégation réduite, en fonction du domaine concerné, qui ensuite lui rapporte.

5.2.3. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 11 reprises durant l'année.

Les Directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure aux annexes 6 à 8.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales et administration :
 - Gestion des impacts de la crise sanitaire sur les activités de l'ASIME
 - Impact des enclassements sur les transports scolaires
 - L'organisation du CoDir de la nouvelle législature
 - Étude prospective du nombre d'enfants d'âge scolaire sur le périmètre ASIME, à l'horizon 2035.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2021

- Locaux et mobilier scolaires :
 - Suivi du projet de rénovation de la salle de gymnastique à Aclens
 - Suivi du projet de construction du nouveau Collège de Bellicot à Echichens, mis en service pour la rentrée d'août 2021
 - Suivi du projet de rénovation de la salle de gymnastique à Echichens
 - Suivi du projet de rénovation/reconstruction du Collège de Chanel, avec installation d'un collège provisoire (=> *finalement reporté d'un an*)
 - Poursuite de l'étude sur la révision du barème de calcul du coût des locaux scolaires
 - Organisation des déménagements de fin d'année scolaire, notamment le déménagement entre l'ancien et le nouveau collège d'Echichens, et gestion du mobilier

- Transports scolaires :
 - Organisation des transports dus aux particularités d'enclassement
 - Examen des tarifs de transports scolaires

- Ressources humaines :
 - Recrutement du nouveau directeur administratif avec le soutien d'un consultant externe
 - Recrutement d'un nouveau collaborateur au Centre Marcel Barbey, suite à un départ à la retraite

- Finances :
 - Renouvellement de la convention de prestations de la Ville de Morges
 - Par transversalité, implication dans la plupart des sujets précités
 - Examen et approbation des comptes et budget

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

Au 31 décembre 2021, le nouveau Conseil d'établissement n'avait pas encore été constitué.

5.3.2. Activités

En raison de la situation sanitaire, le Conseil d'établissement ne s'est pas réuni en 2021.

6. Administration

État au 31 décembre 2021

Au 1^{er} novembre, M. Vincent Hacker a rejoint l'ASIME, pour reprendre la direction administrative (100%) en prévision du départ à la retraite de M. Marc Johannot. Le passage de témoin se fait sur les deux derniers mois de l'année.

L'équipe administrative est constituée du directeur administratif et de deux secrétaires responsables de secteurs (à 60 % et 50 %), soit au total 2.1 équivalents temps plein (ETP).

La liste de l'ensemble des collaborateurs de l'ASIME figure à l'annexe 4.

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Vincent Hacker (précédemment M. Marc Johannot) est responsable des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, de l'infrastructure technique, des locaux, du mobilier scolaire et sportif
- Mme Corinne Borboën est responsable de l'école à la montagne, des journées d'activités, des camps de ski, des camps de vacances et du sport scolaire facultatif
- Mme Madika Reymond est responsable de l'administration, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 3^e à 8^e année. Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h40 à 17h20, en principe dans le collège où l'élève est scolarisé.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

Plus de 200 élèves profitent de ce service mis à leur disposition. Le nombre moyen d'élèves par groupe est d'environ 7 élèves. Certains groupes sont parfois plus importants afin de ne pas séparer les élèves d'une même classe. À partir d'une dizaine d'élèves, une discussion est engagée avec le responsable pour éventuellement scinder le groupe en deux. Il arrive parfois que la division du groupe doive être réalisée plus tôt, notamment lorsque certains élèves nécessitent plus d'attention pour que les devoirs soient réalisés.

Chaque groupe est dirigé par un responsable. Huit groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'il y a un responsable pour 2 jours et un autre pour le 3^e jour. Dans certains groupes, en raison des difficultés d'apprentissage de certains élèves, un second adulte vient en renfort.

Cette année encore, nous avons engagé des élèves de 11VP comme assistant-e-s de devoirs surveillés. Leur enthousiasme et leur dynamisme sont fortement appréciés, et leur engagement est des plus formateurs. Ils auront en outre eu l'opportunité de vivre leur premier processus de recrutement. Pas moins de 39 candidatures ont été reçues pour, au final 20 engagements.

Une équipe d'une trentaine de remplaçants vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence. Le recrutement de remplaçants se poursuit tout au long de l'année, afin de compenser l'abandon de certains étudiants pour qui les horaires ne conviennent plus d'un semestre à l'autre.

8. Cabinet dentaire scolaire

Le cabinet dentaire scolaire assume la prophylaxie, le dépistage et les soins dentaires des élèves de l'ASIME.

Le cabinet est ouvert 42 semaines par année (38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires durant les vacances scolaires). Les horaires quotidiens ont été adaptés pour répondre au mieux aux besoins des parents.

Le tableau suivant présente la répartition des motifs de rendez-vous au cabinet.

Contrôle et détartrage	Caries	Extraction	Scellement des fissures	Fluoration	Urgences
56%	5%	1%	11%	26%	1%

L'effectif du cabinet dentaire scolaire est stable. Il est composé d'une médecin-dentiste (0.95 ETP) et de 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 ETP).

RAPPORT DE GESTION ASIME 2021

La réorganisation entamée en 2018 continue à déployer ses effets. L'objectif visé étant d'atteindre l'équilibre financier (cf. vœu n° 2014-16 du Conseil intercommunal). L'analyse financière complète figure à l'annexe 7 du préavis 01/05.2022 sur les comptes 2021.

Le tableau suivant présente quelques chiffres liés à l'activité du cabinet.

Rendez-vous	2019	2020	2021
Nb de rendez-vous	2'131	1'722	2'167
Nb de rendez-vous manqués	258	143	197

Patientèle	2019	2020	2021
Patients privés	76	144	138
Patients suivis par les services sociaux	64	28	21
Total	140	172	159

Pendant cette deuxième année de Covid, le cabinet n'a heureusement pas été obligé de fermer ses portes. Par contre, les dépistages ont été interrompus entre janvier et avril.

Toutefois, le retard induit par cette interruption a été rattrapé avant la fin juin.

C'est avec enthousiasme que le cabinet a participé à un nouveau projet pilote du Canton de Vaud. Il s'agit de remplacer le dépistage effectué sur les élèves de 1-3P, par un véritable contrôle approfondi au cabinet.

Prophylaxie

La nouvelle façon de proposer la prophylaxie, avec une visualisation par coloration de la plaque, suscite beaucoup d'intérêt. Elle permet en outre d'enseigner les bons gestes du brossage, que ce soit avec la brosse manuelle ou l'électrique et d'engager une discussion sur les habitudes alimentaires.

En outre, grâce à des photos prises régulièrement durant le traitement, l'enfant peut suivre de ses propres yeux l'effet de ses efforts sur son hygiène dentaire. Cette prise en charge individuelle a une influence sur la diminution du nombre des caries des patients de notre cabinet.

Le cabinet recommande quelques équipements aux patients ou à leurs parents, en fournissant les explications nécessaires : brosses à dents électriques (3 tailles selon l'âge), fil dentaire ou dentifrice peuvent être achetés sur place.

Dépistage

Le tableau suivant présente le résultat du dépistage effectué sur 2'504 élèves.

Élèves absents	Dents en ordre	Suspicion de carie	Soins à prévoir	Soins urgents
6%	73.1%	8.3%	10.9%	1.7%

Le résultat de plus de 70 % des élèves ayant des dents en ordre est très encourageant.

Le résultat du dépistage est toujours communiqué par écrit aux parents. En cas de questions, les parents peuvent toujours s'adresser au cabinet, même si leur enfant ne figure pas parmi les patients inscrits.

Lorsque des soins urgents sont nécessaires, la Doctoresse prend contact avec les infirmières scolaires qui organisent une rencontre avec l'enseignant ou l'enseignante et les parents.

9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, deux infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées infirmières scolaires, sont en charge de la santé globale des enfants et des adolescents à l'école.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrées dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Les activités réalisées par l'unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présentées dans les rapports d'activités des 3 établissements scolaires figurant en annexe.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination, tandis que les infirmières scolaires sont responsables de la commande et du stockage des vaccins ainsi que de l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination.

L'ASIME finance les honoraires du médecin scolaire, la mise à disposition des locaux, les équipements des infirmières et le réapprovisionnement des pharmacies de secours des bâtiments scolaires.

	Morges Est (en heures)	Morges Ovest (en heures)	Morges Beausobre (en heures)	Total	
Besoins particuliers d'élèves	11.15	22.00	5.25	38.4	37.5%
Équipe PSPS	1.00	2.50	3.00	6.5	6.4%
GRAFIC (<i>Gestion des Ressources, Accompagnement et Formation en cas d'Incident Critique</i>)		1.00		1	1.0%
Projet PSPS		2.00	6.50	8.5	8.3%
Vaccination	6.75		25.00	31.75	31.0%
Autres	1.00	1.00	2.35	4.35	4.3%
Déplacements et administration	3.85	4.10	3.90	11.85	11.6%
Total	23.75	32.60	46.00	102.35	100.0%

10. Camps scolaires

L'année 2021 s'est déroulée de manière très irrégulière et plutôt compliquée pour la mise en place des camps. La crise sanitaire a marqué notre année d'exploitation par plusieurs interruptions, nous obligeant à changer tout le programme et à nous adapter, semaine après semaine, aux exigences des Autorités cantonales et fédérales. Le début de l'année s'est inscrit dans la continuité de fin 2020.

En début de période hivernale, à la place de commencer l'année avec des camps, nous avons travaillé avec des activités à la journée. Les enfants montaient le matin pour une matinée de ski de fond et une activité ludique de glissade sur les bouées l'après-midi. Puis tout le monde rentrait à la maison en fin de journée.

L'hiver a été entrecoupé par une longue période de pluie en février qui a anéanti la magnifique couche de neige tombée en début d'année. Donc nous avons rangé nos skis pour pratiquer des randonnées avec les enfants, complétées par des après-midi ludiques.

Puis le retour de la neige nous a permis de recommencer le ski.

Les journées d'activités ont donné le rythme de notre travail jusqu'à la fin juin. Les restrictions dues au Covid ne nous ont pas permis de refaire des camps.

Malgré cela, les enfants de tout âge ont profité de cette période et sont venus s'oxygéner autour du Centre Marcel Barbey ; rappelons ici que les activités en plein air étaient vivement recommandées.

Heureusement les camps d'été ont pu avoir lieu, mais avec des règles sanitaires bien précises et parfois contraignantes. En effet, nous n'avions pas la possibilité de remplir les chambres selon la capacité totale. Nous avons réorganisé certaines pièces en chambres temporaires pour la nuit et tout s'est bien déroulé. Certains enfants garderont un magnifique souvenir de " leur camping de luxe " dans la salle de jeu. Les semaines étaient toutes complètes et tous les camps ont donné entière satisfaction. Le seul point noir était la météo qui ne nous a pas aidé, parce qu'il a plu quasiment tout le mois de juillet, et il faisait très frais. Malgré toutes ces contraintes nous n'avons eu aucun cas de Covid.

À l'automne, les camps ont pu reprendre partiellement, avec toutefois une contrainte cantonale qui limitait le nombre d'enfants en fonction de la surface des chambres. Dans le Centre Marcel Barbey cela voulait dire un maximum de 36 enfants en utilisant toutes les possibilités offertes.

Il a donc fallu se montrer créatif et, si certaines semaines nous pouvions tenir des camps de 5 jours, d'autres fois il a été organisé deux camps de 3 jours qui se croisaient le mercredi.

L'évolution du Covid rythmera encore notre travail jusqu'aux vacances de fin d'année. Le dernier camp de 3 jours a dû être annulé par crainte de propagation trop fortes au sein des jeunes, juste avant les Fêtes.

L'équipe souhaite remercier la Direction de l'ASIME pour avoir permis d'organiser ces magnifiques activités à la journée, dont les grands bénéficiaires auront bien évidemment été les enfants.

10.1.Camps internes

Les camps scolaires internes se déroulent au Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu (Vallée de Joux).

Camps de ski & école à la montagne (janvier à juin)

Notre programme d'hiver 2021 a été complètement annulé. Tous les camps d'une semaine ont été remplacés par des journées d'activités au Centre Marcel Barbey. Entre janvier et juin ce n'est pas moins de 51 journées d'activités qui ont été organisées au CMB. Les enfants se rendaient en bus au Centre Marcel Barbey le matin avec leur professeur et rentraient en fin d'après-midi. Un repas chaud ainsi qu'un goûter l'après-midi étaient servis aux élèves. Les enseignants pouvaient choisir entre une journée ludique, sportive, ski de fonds ou rando-nature. Ces activités étaient dépendantes de la météo d'une part et surtout des ouvertures des centres culturels et sportif de la Vallée qui changeaient de jour en jour.

Plus de 800 élèves ont pu ainsi profiter de pouvoir passer une journée en extérieur dans ce contexte un peu chahuté.

- 18 classes de Beausobre
- 12 classes de Morges-Ouest
- 11 classes de Morges-Est

10 journées ont pu être proposées à des communes extérieures à l'Asime, selon le même principe.

175 élèves d'autres communes que l'Asime ont pu ainsi profiter de notre infrastructure.

École à la montagne (automne)

Dès l'automne, les camps ont pu reprendre à certaines conditions. Dès le 16 août, selon les instructions du GLAJ les camps avec hébergement doivent remplir certains critères pour avoir lieu, soit : 4 m² au sol (36 élèves) ou 1 lit sur deux.

Pour ne pas pénaliser les classes inscrites en début d'année (soit 2 classes pour 1 semaine), nous avons décidé d'organiser des camps de 3 jours soit du lundi au mercredi et la 2ème classe du mercredi au vendredi. En effet, les enfants peuvent être ensemble la journée mais doivent être moins pour la nuit.

Malgré les mesures levées fin octobre, nous avons poursuivi avec des camps de 3 jours pour éviter tout mélange d'élèves, les enfants ayant été spécialement touchés en cette période.

- 26 classes ont pu ainsi se rendre à la Vallée de Joux pour des camps de 3 jours au CMB.
- 45 enseignants les ont accompagnés.

10.2.Camps externes

Les camps de ski externes se déroulent dans les Alpes. Ils sont destinés aux élèves de 9^e année de l'Établissement secondaire de Morges Beausobre.

Pour cette année 2021, ils avaient été limités à des échanges prévus avec l'établissement scolaire de Prilly à la Barboleusaz.

Malheureusement, ceux-ci ont également dû être annulés sur ordre de la DGEO.

11. Sport scolaire facultatif

11.1.Activités

Dans le but de promouvoir le maintien d'une bonne santé, des cours de sport facultatif sont proposés aux élèves de l'ASIME. Le catalogue des sports permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires. En cas d'intérêt, l'élève peut ensuite s'inscrire au club sportif concerné.

10 sports ont été proposés au deuxième semestre de l'année scolaire 2020-2021 (de février à juin) et plus de 150 enfants se sont inscrits aux différents cours. Les cours ont commencé le 1^{er} mars 2021. Nous nous sommes réservés le droit d'annuler les cours, même en cours de semestre, suivant l'évolution de la pandémie.

Seuls les cours de natation ne pouvaient avoir lieu et n'avaient donc pas été proposés aux élèves.

Pour le premier semestre de l'année scolaire 2021-2022 (d'octobre à février), 12 sports ont été proposés dans notre catalogue avec quelques nouveautés : capoeira, handball et trapèze/tissus aérien. Nous avons reçu 189 inscriptions.

Les cours donnés en fin d'année ont été compliqués. En effet, le port du masque étant obligatoire pour les élèves (en plus du moniteurs) certains sports tels le handball, le grand trampoline, etc. sont difficilement conciliables avec le masque porté durant cette heure de sport. Certains parents ont préféré retirer leurs enfants du cours, certains élèves continuent le semestre.

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. Malheureusement il est de plus en plus difficile de proposer des activités en raison du manque de disponibilité des salles de gymnastique morgiennes durant la pause de midi (utilisation par les écoles et par l'accueil libre).

11.2.Liste des sports pratiqués

- Badminton
- Capoeira – *nouveau*
- Cyclisme – *nouveau*
- Grand Trampoline
- Handball
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation débutants
- Self-défense / Taekwondo
- Trapèze / Tissu aérien
- Volleyball
- Yoga-relaxation

11.3.Organisation

Ces cours sont donnés par des moniteurs expérimentés dans différents collèges morgiens ainsi qu'à la piscine du Petit-Dézaley pour la natation. Certains cours ont lieu durant la pause de midi, d'autres à la fin de l'école.

12. Camps de vacances

Les inscriptions aux camps de vacances ont été ouvertes le 08.03.2021, en moins d'une semaine tous les camps affichaient complets. Nous avons gardé de longues listes d'attente en prévision de

désistements de dernière minute si les mesures sanitaires s'assouplissent avant l'été et que les parents peuvent partir en vacances avec leurs enfants.

Heureusement, les camps de vacances ont pu avoir lieu durant l'été. Les règles sanitaires ont été expliquées. Les enfants les ont respectées et se sont régulièrement lavé les mains. Des consignes strictes ont été fixées dans les chambres, au réfectoire et à la cuisine. Nous avons supprimé les visites et même les sorties du personnel afin de supprimer tout contact avec des personnes extérieures aux camps.

Les camps ont été pris d'assaut et 240 enfants ont pu profiter de s'oxygéner à la montagne et pratiquer des activités sportives et ludiques, tout en respectant bien sûr les gestes barrières.

13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Collèges et salles de sport

Le patrimoine immobilier scolaire qui est mis à disposition des écoles de l'ASIME est composé de :

- 11 collèges dans la commune de Morges
- 6 collèges dans les communes de la Couronne morgienne
- 8 salles de gymnastique et 1 bassin de natation dans la commune de Morges
- 5 salles de gymnastique dans les communes de la Couronne morgienne

Cette année, le Comité de direction a suivi attentivement les projets suivants :

- Rénovation et assainissement de la salle de gymnastique d'Aclens
- Rénovation/reconstruction du collège de Chanel
- Mise en service du nouveau collège de Bellicot à Echichens
- Rénovation de la salle de gymnastique du collège d'Echichens

La direction de l'ASIME tient à jour l'inventaire des locaux scolaires. Ce document est à la base du calcul de la valeur des locaux qui sont mis à disposition de l'ASIME par les communes membres et qui figure à la dernière page du tableau des comptes.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires contient de nombreuses informations, en particulier une projection sur 5 ans de l'évolution des charges immobilières.

Le Comité de direction poursuit sa réflexion au sujet de l'actualisation du barème de calcul du coût des locaux scolaires (vœu n° 2018-2 du Conseil intercommunal).

13.2. Centre Marcel Barbey

Le Centre Marcel Barbey est un formidable outil de travail, parfaitement maîtrisé par l'équipe des camps qui s'investit pleinement pour offrir aux enfants des souvenirs inoubliables, ce qui a été tout particulièrement apprécié durant cette année éprouvante.

13.3. Mobilier scolaire et sportif

Plusieurs déménagements/emménagements ont été organisés et se sont déroulés durant tout l'été. Citons notamment :

- Emménagement dans le nouveau Collège de Bellicot
- Aménagement de deux classes supplémentaires au Collège Jacques-Dubochet
- Aménagement des salles de musique du Conservatoire et déplacement des instruments de musique
- Déménagements à l'intérieur et entre les collèges en raison des enclassements
- Renouvellement de mobilier dans les collèges de Beausobre, du Petit-Dézaley et de la Vogéaz.

Tous ces événements ont impliqué un important travail d'organisation piloté par l'ASIME, impliquant une étroite collaboration entre les Direction des établissements scolaires, le service de conciergerie de la Ville de Morges et les entreprises de transport.

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 9 du préavis 01/05.2022 sur les comptes 2021, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

13.4. Transports scolaires

On distingue 2 types de transports :

- Les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers
- Les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers

En principe les élèves de 1^{ère} à 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7^e et 8^e année sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière ou de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile)
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps de vacances (colonies)

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du Sport-Art-Études (transports de ligne)

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 10 du préavis 01.05/2022 sur les comptes 2021.

14. Conclusion

A la relecture des objectifs que le Comité de direction s'était fixés pour l'année 2021, nous constatons avec plaisir qu'ils ont pour la plupart été réalisés.

Le premier objectif était directement en lien avec la succession de M. Marc Johannot. Ce processus nous a occupés dès le milieu de l'année et a abouti à l'engagement du nouveau Directeur, en la personne de M. Vincent Hacker. La transition des nombreux dossiers et projets s'est faite dans un esprit d'excellente collaboration entre les deux personnes concernées. Nous pouvons dire à ce jour que cette succession est une vraie réussite.

Le second objectif avait trait aux nombreuses « embûches » qui auraient pu venir ternir cette année 2021 si particulière, notamment du fait que les conséquences de la pandémie ont continué à fortement impacter l'ASIME. Comme vous avez pu le lire plus haut dans le rapport, des mesures particulières ont dû être prises, mais en fin de compte nous avons trouvé de belles solutions à la satisfaction de toutes et tous.

Le changement de législature a amené le renouvellement d'une grande partie du Comité de direction. Les nouveaux membres ont rapidement trouvé leurs marques et la collaboration au sein du CoDir est excellente.

La planification à court et à long terme des besoins en locaux scolaires a été traitée en priorité. Les différents acteurs concernés ont été impliqués dans un profond processus de réflexion. Ce dernier n'est évidemment pas terminé, mais nous avons en main toutes les cartes nécessaires à l'établissement d'une vision claire pour les années à venir.

Les deux derniers objectifs, soit la révision du barème de calcul des coûts des locaux scolaires ainsi que le bilan de fonctionnement du cabinet dentaire ont été reconduits sur 2022.

Liste des annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste des membres du Conseil d'établissement
4. Liste du personnel fixe
5. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
6. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est
7. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest
8. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

État au 31 décembre 2021

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME
Aclens	Monsieur	DORNIER	Vincent	Municipal	
	Madame	RICBOURG	Carole	Conseillère générale	Commission de gestion
Bremblens	Madame	LOPIZZO	Edyta	Municipale	
	Monsieur	GRÜTTER	Pascal	Conseiller général	
Chigny	Monsieur	LENOIR	David	Municipal	Vice-Président
	Madame	LAREQUI	Tania	Conseillère générale	
Echichens	Madame	BOTTERON	Jacqueline	Municipale	Présidente
	Madame	GENOUD	Anne-Sylvie	Conseillère communale	Scrutatrice suppléante
Lully	Madame	BIRARDA	Christine	Municipale	
	Monsieur	TASEV	Emile	Conseiller général	
Morges	Monsieur	GUARNA	David	Municipal	
	Monsieur	AUBERT	Jean-Jacques	Municipal	Conseil d'établissement
	Monsieur	BESUCHET	Julien	Conseiller communal	
	Madame	CRISCI	Jessica	Conseillère communale	Commission de gestion
	Monsieur	DESPONDS	Alexandre	Conseillère communale	
	Monsieur	DEWARRAT	Stéphane	Conseiller communal	Commission de gestion
	Madame	GASKELL	Veronica	Conseillère communale	Scrutatrice
	Monsieur	LAMBRIGGER	Marc	Conseiller communal	Scrutateur suppléant
	Madame	LANGONE	Clémence	Conseillère communale	
Romanel-sur-Morges	Monsieur	RUCH	Claude	Municipal	
	Madame	BATAILLARD	Chantal	Conseillère générale	
Tolochenaz	Madame	SALOME	Caridad	Municipale	Scrutatrice
	Madame	BLAUTH	Martine	Conseillère communale	Commission de gestion (suppléante)
Vufflens-le-Château	Monsieur	SIEGWART	Pierre	Municipal	Commission de gestion
	Madame	GLOOR CHASSOT	Martine	Conseillère générale	Conseil d'établissement
Vullierens	Madame	PERRIN	Fabienne	Municipale	
	Madame	FANTOLI	Noémie	Conseillère générale	Commission de gestion

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction au sein de l'ASIME	Dicastère
Aclens	Madame	CIANA	Sylvie	Vice-Présidente	Activités scolaires et sports
Echichens	Monsieur	BIANCANIELLO	Giuseppe		Finances
Morges	Madame	BETTEX	Laetitia		Locaux scolaires
	Monsieur	JAQUES	Vincent		Transports scolaires
Tolochenaz	Monsieur	SUTTER	Andreas	Président	Affaires générales et relations extérieures
Vufflens-le-Château	Madame	NUSSBAUM	Sylvie		Santé scolaire
Vullierens	Monsieur	DUPERREX	Bertrand		Centre Marcel-Barbey

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Au 31 décembre 2021, le nouveau Conseil d'établissement n'avait pas encore été constitué.

Annexe 4 : Liste du personnel fixe

Le tableau suivant présente la liste des collaboratrices et collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité	Titre	Nom	Prénom	Fonction
Administration	Monsieur	JOHANNOT	Marc	Directeur administratif (jusqu'au 31.10.2021)
	Monsieur	HACKER	Vincent	Directeur administratif (dès le 01.11.2021)
	Madame	BORBOËN	Corinne	Secrétaire et responsable des camps et du sport scolaire facultatif
	Madame	REYMOND	Madika	Secrétaire et responsable de l'administration et des devoirs surveillés
Cabinet dentaire scolaire	Madame	GASPARETTO	Laura	Médecin-dentiste et responsable du cabinet dentaire
	Madame	MERCURI	Sabrina	Assistante dentaire
	Madame	PELLICCIONE	Antoinette	Assistante dentaire
Service médical	Monsieur	MAYOR	Claude-André	Médecin scolaire
Camps internes	Monsieur	FOURNIER	Olivier	Responsable des camps et du Centre Marcel Barbey
	Monsieur	CHAPUIS	Sébastien	Animateur
	Monsieur	SARAIVA	Ricardo	Animateur
	Monsieur	FALCY	Philippe	Cuisinier
	Madame	DE MATTEIS	Maria Esther	Cuisinière remplaçante
Locations	Madame	ROCHAT	Suzanne	Intendante au Centre Marcel Barbey
	Madame	BARRAS	Catherine	Intendante remplaçante au Centre Marcel Barbey

RAPPORT DE GESTION ASIME 2021

La liste détaillée des 209 personnes qui ont reçu un traitement ou des indemnités en 2021 est à disposition de la Commission de gestion.

En résumé :

- 501 Comité de direction (7)
- 501 Conseil intercommunal (27+1)
- 501 Conseil d'établissement (1)
- 502 Administration (5)
- 503 Devoirs surveillés (122)
- 504 Cabinet dentaire scolaire (3)
- 505 Service médical (1)
- 506 Camps scolaires – Centre Marcel Barbey (5+6)
- 508 Camps de vacances (19)
- 509 Sport scolaire facultatif (10)
- 510 Centre Marcel Barbey (2)

Annexe 5 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement

En raison de la crise sanitaire, le Conseil d'établissement ne s'est pas réuni et n'a de fait pas pu mener à bien sa mission. Par ailleurs, en raison du changement de législature, un nouveau Conseil doit être constitué.

Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est

Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest

Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

Etablissement primaire de Morges Est

RAPPORT DE GESTION 2021

1. EFFECTIFS

A la rentrée d'août 2021, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 130 enseignant-e-s et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'062 élèves répartis dans 57 classes et 8 collèges.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges :

Par cycles :				Par collèges :			
1P	126			Charpentiers		38	
2P	108	234		Chanel		311	
3P	124			Colombier		118	
4P	143	267	501	Echichens		150	
5P	145			Gracieuse		209	
6P	117	262		Pré-Maudry		71	
7P	139			Romanel		88	
8P	133	272	534	Square Central		77	
COES	27		27				
TOTAL			1'062			1'062	

2. STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, assistée dans ses tâches par cinq doyennes :

- Mme Delphine Nuzzo reste référente pour les collèges d'Echichens et de Romanel-sur-Morges. Elle assume le suivi pédagogique du cycle 1.
- Mme Nathalie Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des CRPS, des IES (Intervention en enseignement spécialisé - ex MCDI) et de l'Espace Ressources.
- Mme Valérie Rochat est référente de l'ensemble du collège de Chanel et assume le suivi pédagogique des élèves de 7-8P.
- Mme Carine Fischer est référente pour le collège de Colombier. Elle assume un décanat principalement organisationnel : élaboration des horaires, enclassements, implantation du numérique, suivi de la formation continue, lien avec le dépositaire et groupe d'élèves HPI. Elle est également responsable de l'Espace Ressources avec Mme Stoeckli.
- Mme Joëlle Février a la responsabilité des collèges de Pré-Maudry, du Square Central et des Charpentiers. Elle assume le suivi pédagogique des élèves de 5-6P. Elle encadre les assistantes à l'intégration, coache les nouveaux enseignant-e-s et continue d'organiser les spectacles et activités culturelles.

Trois secrétaires :

- Mme Nicole Page,
- Mme Catherine Léonardi et
- Mme Marianne Jaccaud

viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

3. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

HAGIR : Palo Alto

Nos cellules d'action Hagir basées dans tous les collèges continuent à fonctionner pour prévenir et réguler essentiellement les situations d'intimidation.

Le constat est que les cas de harcèlement concernent plus particulièrement les classes de 7-8P où le mauvais usage du téléphone portable envenime très rapidement les situations. La quasi-totalité des interventions se sont soldées par un résultat positif, voire très positif.

Projet journée culturelle au château de Morges

Initialement prévue au mois de septembre et devant réunir les plus de mille élèves de Morges Est autour du Château de Morges et autres lieux culturels morgiens, cet événement a été reporté d'une année en raison des contraintes sanitaires liées au COVID.

Eco-school

Dans nos huit collèges, des projets ont été mis sur pied afin de sensibiliser les élèves à l'alimentation durable.

Des carrés potagers sont cultivés, les cultures, productions et élevages de proximités sont étudiés et visités et un journal mensuel - « Chanel's School : le journal de l'écologie à l'école » - a vu le jour.

2-4 km de Lausanne

Cet événement rassembleur a malheureusement été annulé en raison de la crise du COVID.

Histoire de Mots

Après une année de réflexion et de mise en place, ce projet, destiné aux élèves de 3P et mené conjointement avec les logopédistes du service PPLS, a débuté dans les classes en septembre 2021. Cette intervention permet de travailler de manière intensive avec les enfants présentant des difficultés à entrer dans lecture. Son objectif final est d'améliorer le niveau de lecture des élèves de 4P.

Concept 360° : état des lieux

Le Comité continue de se réunir à raison de deux fois par mois. Les prestations délivrées par l'établissement ont été inventoriées et une partie de celles-ci sont en cours d'analyse. Les différentes réflexions en cours permettront l'élaboration de nouveaux fonctionnements plus efficaces sur le terrain.

Travaux dans les collèges

Les classes d'Echichens ont pris possession du nouveau collège, à la grande satisfaction des élèves et des enseignant-e-s. Ce bâtiment a été bien pensé en termes d'accueil d'une école. Il est chaleureux et très fonctionnel.



4. JOURNEE PEDAGOGIQUE

Le 30 septembre 2021, une journée pédagogique sur le thème « L'autorité chez les enseignant-e-s : vers une gestion efficace et bienveillante des comportements en classe » s'est déroulée au collège de Colombier.

Par la suite, une conférence sur le même thème a été donnée par Mme Joinel Alvarez lors de l'après-midi du 24 novembre 2021 à la salle polyvalente d'Aclens.

5. ACTIVITÉS CULTURELLES

Spectacles

Les élèves de 5-6P ont assisté au spectacle « Elle pas princesse, lui pas héros » présenté par la Compagnie Push-Up au théâtre de Beausobre.

En raison de la crise du Coronavirus, le spectacle de Gaëtan qui devait se dérouler en décembre 2021 a dû être reporté. Il aura lieu en 2022.

Animations artistiques

Entre la mi-novembre et décembre 2021, les élèves de 7-8P ont bénéficié, en classe, d'ateliers théâtre animés par Mme Delphine Horst.

Sorties

Toujours très encouragées et valorisées par la direction, 24 sorties sportives, entre autres à la patinoire, à la piscine et à la Vallée de Joux, ont été organisées par les enseignant-e-s.

Parmi les 65 sorties culturelles organisées, les élèves ont pu, par exemple, découvrir le château de Morges, la Maison de la rivière et le sentier de la truite qui sont des « classiques » ainsi que le Signal de Bougy, le musée d'Histoire à Lausanne, la cathédrale de Lausanne, le musée olympique, le musée de zoologie de Lausanne, quelques fermes environnantes. Ils ont également assisté à des projections au cinéma Odéon et à des ateliers à l'EPFL, etc.

Les courses d'école ont pu avoir lieu cette année à la grande joie des enseignant-e-s et des élèves.

Toutes ces sorties se sont déroulées dans le respect des normes sanitaires instaurées.

Joutes

En raison de la crise du Coronavirus, les joutes ont à nouveau été annulées.

Promotions

Les promotions des élèves de 8P ont pu à nouveau avoir lieu. Elles se sont déroulées le 2 juillet 2021 dans la cour du collège de Chanel. Durant ce moment empreint d'émotion, les futurs élèves de 9^{ème} ont chanté et leurs livrets leur ont été remis par la directrice, la doyenne et leurs maître-sse-s de classe.



Marché de Noël

Le marché de Noël a malheureusement dû être annulé en raison des restrictions sanitaires.

Divers

Tous les camps ont été annulés durant le 2ème semestre de l'année scolaire 2020-2021. En remplacement, des journées d'activités ont été organisées par l'équipe du Centre Marcel Barbey entre avril et juin 2021. Durant le 1^{er} semestre de l'année scolaire 2021-2022, seul un camp de 3 jours a dû être annulé en décembre 2021 et a été remplacé par une journée d'activités organisée en janvier 2022.

6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'équipe santé est composée de :

- Mme Myriam Corthésy, directrice,
- Mme Delphine Nuzzo, déléguée PSPS,
- Mmes Christiane Berger et Véronique Duc, infirmières scolaires,
- M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire,
- Mmes Chloé Cevey et Anne Séchaud, médiatrices,
- Mmes Christine Germond et Fabienne Kahn, enseignantes,
- Mme Sophie Theret-Furmaniak, logopédiste et cheffe du service PPLS.

Elle se réunit toutes les six semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Education sexuelle	Profa	3-4P, 6P, 8P et CRPS	Janvier et mars
Prévention routière	Police Région Morges	1-2P, classes morgiennes	Septembre
Prévention criminalité	Police Région Morges	8P	Janvier et novembre
Prévention routière	Police Région Morges	3 à 6P, classes morgiennes	Mai
Jardin de la circulation	Police Région Morges	7P	Avril
Prévention routière avec intervention en classe	Gendarmerie vaudoise	1 à 6P, classes villageoises	Janvier et mars

7. DIVERS

Le 12 novembre 2021, nous avons accueilli Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat et Cheffe du DFJC, au collège de Chanel.

Durant cette visite, Mme Amarelle s'est entretenue en aparté avec une délégation d'une dizaine d'enseignant-e-s de l'établissement afin d'échanger sur l'école vaudoise et sur les thèmes qui préoccupent le corps enseignant mais aussi sur ceux qui les satisfont.

8. CONCLUSION

Cette année a encore une fois été marquée par les contraintes sanitaires imposées par la pandémie de COVID. L'école a toutefois continué à mener à bien sa mission en termes d'enseignement et d'encadrement des élèves, en particulier par la création de petits projets à l'échelle de la classe. Ces actions, présentes de manière diverse dans toutes les classes, ont permis d'offrir à nos élèves un espace d'équilibre par rapport à l'ambiance générale entachée par la pandémie. Malgré toutes les contraintes auxquelles ils ont été confrontés, les enseignant-e-s ont ainsi su maintenir un climat donnant à chaque élève l'envie de continuer de venir à l'école et de poursuivre ses apprentissages.

Le bateau de Morges Est a su rester à flot grâce aux efforts d'un équipage solide, bienveillant et optimiste.

Myriam Corthésy
Directrice

Rapport d'activités 2021 de l'Etablissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2021, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli **931 élèves** (+32) provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 48 classes de 1P à 8P. L'effectif global des classes a été placé assez bas lorsque cela était possible afin de garder de la place pour accueillir de nouveaux élèves en lien avec les constructions des **quartiers Gare-Sud et Eglantine**. Des arrivées sont prévues durant cette année 2021-2022.



L'enseignement est assuré par **94 enseignant-e-s** qui sont encadrés par le Conseil de direction composé de trois doyennes, **Annelise Wyss, Lise Vermot, Anne-Laure Amato**, d'un doyen, **Pierrick Schopfer** et du directeur, **Fabien Descoedres**.

Nos élèves bénéficient également du soutien de **6 enseignants spécialisés** ainsi que de **10 assistant-e-s à l'intégration**.

Le Secrétariat se compose de deux secrétaires et d'une apprentie, accueillantes et efficaces, **Mmes Karolane De Saint-Félix, Isabelle Carusone et Valentine Agier**.

Répartition des élèves par cycle, degré et collège

Par cycle:			Par collège:	
1P	118		Vufflens	75
2P	132	250	Tolochenaz	74
3P	114		Lully	86
4P	114	228	Petit-Dézaley	206
5P	127		Vogéaz	55
6P	100	227	J.Dubochet	209
7P	106		Burtignière	226
8P	120	226		
		478		
		453		
Total		931		

L'année 2021 a surtout été marquée par le Covid – 19 qui a impacté la vie scolaire de différentes manières :

- Les élèves, les enseignants, le personnel administratif, tout comme le personnel des différentes Communes ont dû régulièrement s'adapter aux différentes mesures sanitaires.
- Les moments festifs ont été très réduits ou annulés comme ce fut le cas pour cette fin d'année 2021, pas de chantées, pas de spectacles pour les parents, pas d'apéritifs ou de repas de Noël, ...
- La fin d'année a été placée sous le signe des tests Covid à faire passer aux élèves qui ont soudainement été nombreux à être malades et positifs.

Nous sommes cependant heureux d'avoir pu conserver les activités ou les camps au Centre Barbey, malgré les conditions très restrictives. Un grand merci à l'ASIME pour sa réactivité et à Marc Johannot que l'on tient à remercier infiniment à la veille de sa retraite.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Cette année a été riche en projets de promotion de la santé !

En début d'année, 10 classes de 3P, 4P et 5P ont bénéficié d'ateliers philo. Les ateliers SEVE développent l'empathie, la collaboration et l'écoute active par le dialogue. Le but de ces trois moments était d'offrir aux élèves un temps de parole autour de thèmes en lien avec le contexte de la pandémie

Pour les 7P et 8P, c'est la thématique de la différence qui a été travaillée par une animation théâtrale donnée par une comédienne, Delphine Horst puis en art visuel pour créer à une œuvre collective affichée sur la porte de classe.



Avec le projet *Nettoie ta ville*, les élèves du collège du Petit Dézaley ont été sensibilisés à l'Education au Développement Durable. Ils ont régulièrement ramassé puis trié les déchets dans la ville. En quelques mois, les élèves en ont ramassés 60kg! La thématique a également été traitée en classe et en jardinant dans les bacs de la cour.



Les élèves du collège Dubochet vont régulièrement faire l'école en forêt. Afin d'avoir du matériel pour varier les activités, nous avons équipé le collège d'un sac à dos de sortie contenant des outils adaptés aux élèves (scies, couteaux, marteaux, ...)

Dans le collège de la Vogez, les élèves ont eu régulièrement l'occasion d'être ensemble afin d'apprendre à se connaître et créer un climat de collège positif. Ils jardinent dans le jardin potager Vogeardin, décorent le collège, travaillent ensemble, ... Ils ont également fait une fresque dans la cour de récréation.



Médiation

L'année 2021 a été marquée par un **changement d'une des médiatrices**. En effet, Mme Marendaz a souhaité passer le relais, et ce sont Mmes Juilland et Légeret qui ont œuvré cette année, à la grande satisfaction des élèves et des enseignant-e-s.

Elles ont commencé l'année scolaire par un tour des collèges afin de se présenter et de proposer leurs services. Elles sont intervenues dans différentes situations notamment pour des conflits entre élèves.

Comme médiatrices, elles font également partie de l'équipe PSPS de l'Etablissement.

Commission culturelle

La Commission Culturelle de l'Etablissement de Morges Ouest a eu le plaisir d'offrir aux élèves de 7-8P, début décembre, un concert de Jazz, donné par le groupe Paradise Creek, composé de 6 musiciens et une chanteuse.

Ce concert a eu lieu dans la grande salle de Tolochenaz. Les élèves ont pu découvrir le jazz New Orléans, ainsi que les instruments de musique propre à ce style. Ils en sont ressortis avec un large sourire et une envie de danser.



Nous avons prévu pour les 1-2-3-4P un concert de Gaëtan au théâtre de Beausobre, début décembre, avec l'Etablissement de Morges Est. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire, nous avons préféré annuler au dernier moment. Néanmoins nous gardons la « banane » et nous pourrions assister à ce concert, espérons-le au printemps.



Elle pas princesse, lui pas héros par la Compagnie Push-up a été présenté pour les 5-6P des Etablissements de Morges Est et Morges Ouest. Spectacle qui, avec subtilité, invite enfants et adultes à échanger autour des stéréotypes de genre et de la construction identitaire de chacun.

De plus, chaque classe a pu organiser pour ses élèves un événement culturel grâce au budget attribué en début d'année. Conteuse en classe, sorties au musée et bien d'autres découvertes ont fait partie de la vie des classes durant cette année 2021.

La Commission Culturelle remercie l'ASIME qui, grâce à son soutien, permet aux élèves de découvrir la culture sous diverses formes.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC



Animations en lien avec l'informatique:

- Découverte de **sites Internet didactiques** avec les élèves, à utiliser ensuite de manière autonome, notamment: RoggePeppit avec des 3P, Tap'Touche en ligne avec les 7-8P, Educlasse avec les 7-8P, Gomath en 7-8P, Quizzlet en 5-8P
- **Autoportraits** avec l'iPad et **annotation des photos** pour en faire un trombinoscope de classe
- Ateliers de **programmation**
 - Swift (en utilisant l'App Swift Playgrounds)
- Ateliers de **robotique**
 - BlueBots: programmation des automates dans le cadre de jeux de l'oie
 - Thymio: découverte des modes préprogrammés; utilisation des modes préprogrammés pour résoudre des tâches
- **Concours Castor informatique** (5-6P Petit Dézaley, Lully; 7-8P)
- **Activité de tri de données**
- Utilisation d'Internet à des fins de **recherche documentaire** (7-8P)
- Utilisation de l'iPad pour des travaux de groupe (résumé en commun, observation d'images etc)

Projets réalisés / en cours de réalisation par des élèves de l'Établissement

- 3-4P : cartes de voeux dessinées à l'ordinateur ou sur iPad
- 3-4P : lecture sur Lalilo
- 7P : Petits journaux de classes reprenant les faits divers écrits par les élèves (style 20 minutes), qui servira de célébration pour leurs moments d'écritures
- 8P : présentation incitative (sur PPT) d'un roman lu de manière autonome par chaque élève
- Exposés d'histoire, de géographie, de sciences
- Et bien d'autres projets menés par les enseignants (sans l'aide de la RI) en utilisant le matériel multimédia proposé par l'établissement

Education physique

En temps normal, trois périodes d'éducation physique par semaine sont dispensées à chaque degré de scolarité, dont :

- 1 période de rythmique pour les 1-2P.
- 1 période de natation à quinzaine pour les élèves de 3P à 6P.
- et 8 périodes par année ont lieu à la patinoire avec les 7 et 8P.

Ce programme a été perturbé par les mesures sanitaires liées au Covid et par les pannes techniques de la piscine du Petit-Dézaley.

Les leçons de natation des 3-6P n'ont pas toutes pu avoir lieu et les leçons ont eu lieu à l'extérieur durant une bonne partie de l'hiver car toutes les salles de sport sont occupées à 100% (sauf celle de Vufflens-Le-Château).

Les sorties à la patinoire étaient interdites en début d'année et les 7-8 P n'ont pas pu s'y rendre. Ces sorties sont à nouveau possibles depuis la rentrée d'automne à condition de présenter le pass sanitaire pour le personnel accompagnant.

Les joutes de fin d'année scolaire, interdites dans un premier temps, ont finalement été autorisées et il a été possible d'organiser 2 matinées de joutes pour les 7 et 8 P.

L'animation pédagogique en EPS a été dispensée avant l'été à chaque classe de 1-2P à raison de 2 périodes par classe, et dès la rentrée d'automne chaque classe de 3-4P a bénéficié de 4 périodes d'animation. Les thèmes abordés ont été les jeux collaboratifs pour les 1-2P, les anneaux pour les 3-4P ainsi qu'une sortie à la patinoire.

Cette année, les élèves de 7-8P ont eu droit à **une animation curling** donnée par des passionnés du Club de Morges.

Une animation avec Play Lü (<https://play-lu.com/fr/>) a eu lieu sur 3 matinées la dernière semaine de décembre pour les 7-8P. Les classes sont passées à tour de rôle sans se croiser, ce qui permet de garantir la mise sur pied de cet événement.



Les événements marquants de l'année :

- Le départ de Mme Pittet, doyenne, et l'arrivée d'un nouveau doyen, M. Schopfer
- L'abandon de la classe multi-âges 5-6P de Vufflens
- La création de jeux au sol à la Burtignière et à la Vogéaz

Les défis pour la suite :

- Rédiger le **Concept 360°** de l'EPMO pour juillet 2023 au plus tard afin de permettre à tous nos élèves de trouver leur place au sein de notre école ;
- Travailler avec les Communes pour une **meilleure flexibilité au niveau des enclassements** ;
- Absorber les **nouvelles arrivées d'élèves** en lien avec les nouveaux quartiers;
- Avancer sur le projet de **nouveau collège**, de **salles de gym** et de **bibliothèque scolaire**.



Ont participé à ce rapport :

Anne-Laure Amato, doyenne et responsable de la Commission culturelle ; Valéryne Fontolliet, déléguée PSPS ; Amandine Robin, PResMITIC ; Mireille Bianchin, répondante d'éducation physique et Fabien Descoedres, directeur.

Etablissement secondaire de Morges Beausobre

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2021

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} octobre 2021, l'établissement comptait 737 élèves, répartis dans 37 classes, 4 doyens et 95 enseignants (63,4 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie pré-gymnasiale	139	6
9 ^e	voie générale	122	7
10 ^e	voie pré-gymnasiale	131	6
10 ^e	voie générale	97	6
11 ^e	voie pré-gymnasiale	115	5
11 ^e	voie secondaire générale	133	7
		737	37

2. ACTIVITES

2.1 ACTIVITES CULTURELLES

« Il est inutile d'aller au théâtre si l'on n'a pas gardé un peu d'enfance dans son cœur¹. »

Si de nombreux élèves Morges Beausobre est pourvu, de théâtre notre école n'est pas en reste. Outre les planches, notre Thalie d'établissement, j'ai nommé monsieur Yannick Maury, a guidé et instruit de nombreux apprenants vers la voie de la rhétorique et de l'art oratoire.

Ses traditionnels cours d'improvisation ont rencontré cette année encore un franc succès même si le spectacle s'est limité à une représentation à l'interne. Dans la même perspective les cours facultatifs, institution « beausobrienne », ont cette année encore, rencontré leur public. En effet, mesdames Marie Girard, Anne-Claire Vuille et monsieur

¹ Michel Déon

Olivier Rollet ont accompagné les élèves dans la découverte de disciplines techniques (robotique) et artistiques (photo, dessin et ciné club).

L'accès à la culture avec ou sans majuscule au mot a été privilégié lors de la semaine de la lecture et l'activité, « Chut ! on lit », a battu son plein, menée de mains de maître par la commission bibliothèque. Durant quinze minutes tous les jours d'une semaine choisie, les élèves ont pu s'adonner à cette activité mais aussi tisser des liens entre les trésors que recèle la bibliothèque scolaire tout en discutant entre eux des nouveautés ou des ouvrages qu'ils plébiscitaient.

Tant dans l'accès au savoir qu'au niveau de l'apprentissage les élèves ne partent pas tous du même pied d'égalité. Pour pallier ces difficultés, faire dialoguer les élèves et les niveaux et promouvoir in fine l'équité, l'ASIME a reconduit l'assistantat aux devoirs surveillés. Sur une base volontaire les élèves ont pu offrir leurs services et titiller la meilleure des pédagogies pour faire passer le savoir à leurs camarades qui se seraient arrêtés sur le chemin parfois cahoteux de l'apprentissage.

Les aléas de la situation sanitaire et l'impérieuse nécessité de préserver les plus faibles du virus ont eu raison, non de la volonté de célébrer les nouveaux certifiés mais de le faire toutes volées et classes confondues. Les traditionnelles promotions eurent lieu même en l'absence de notre ex-directeur, monsieur Luc Schlaeppli arrêté pour cause de maladie.

En l'absence de festivités, plusieurs activités spéciales furent mises en place avec le concours de l'ASIME dont nous louons son inextinguible soutien.

Les vacances d'été passées la direction a pu admirer les travaux réalisés par une petite dizaine d'élèves passionnés qui ont travaillé les semaines d'été durant pour présenter au mois d'octobre à la bibliothèque leur passion pour la photographie ou le dessin. C'est avec un plaisir non dissimulé que la direction a pu admirer des portraits au crayon et des moments volés de la faune d'ici et d'ailleurs. Grâce à l'ASIME, nous avons pu les remercier et reconnaître la singularité de chaque travail effectué.

2.2 ACTIVITES SPORTIVES (REDACTEUR : M. XAVIER CHARPIGNY, CHEF DE FILE)

A l'heure du bilan, on ne peut pas occulter le contexte du COVID qui a très fortement impacté les activités sportives des élèves de Beausobre au cours de cette année 2021. En effet, les mesures sanitaires, bien que nécessaires, ont fortement mis à mal les différents événements prévus.

Heureusement, tout n'est pas tombé à l'eau en 2021, loin de là ! Des sorties hivernales à la journée ont été mises en place de janvier à mars pour les élèves de 9H. Ainsi, ces jeunes ont eu la chance de profiter du Centre Marcel Barbey situé à la Vallée de Joux. Ils ont été chaleureusement accueillis par la sympathique et dynamique équipe de moniteurs présente sur place. Ils ont eu la chance de réaliser de sportives et conviviales balades en ski de fond puis de vivre des sensations fortes sur les pistes de luge aménagées aux abords du chalet.

Pour ce printemps, une nouveauté est apparue et s'est révélée être une franche réussite. Une activité cirque sur le thème de la mobilité a été mise en place pour les élèves de 10H et 11H. En effet, ces jeunes ont vécu les joies et les plaisirs de se déplacer sur différents engins : vélo acrobatique, tandem, mini tricycle, solowheel, etc.

Cette activité proposée par le cirque Coquino et notamment par Monsieur Frédéric Klink, son jovial et acrobatique représentant, a suscité un réel engouement de la part des élèves. Durant leur leçon d'EPH et accompagnés de leur enseignant de sports, ils ont pu découvrir et expérimenter des expériences motrices surprenantes et enrichissantes.

En septembre, les enseignants titulaires d'une maîtrise de classe ont pour beaucoup d'entre eux fait le choix de mettre en place des courses d'école au thème sportif. En effet, marche aller-retour pour Ouchy, Jump-park d'Yverdon, salle de Parkours de Morges, etc. ont vu les élèves passer de dynamiques journées au sein de leur groupe classe.

En compensation des annulations de tournois et des joutes de fin d'année, deux tournois ont pu être mis en place pour nos élèves en octobre. Les élèves de 11H ont vécu un tournoi de Tchoukball très disputé. Ils ont pu faire admirer leur technique et leur sens du collectif dans une ambiance joyeuse et un climat très fair-play, comme le veut l'esprit de cette discipline.

Quant à eux les élèves de 10H ont disputé un tournoi d'unihockey des plus palpitants. Les joueurs de chaque classe ont donné leur maximum, canne à la main et basket au pied, pour tenter de finir sur la plus haute marche du podium. Permettant ainsi de faire briller leur classe et de rendre fiers leur maître de classe et leur enseignant d'EPH.

En fin d'année, à l'instar d'autres événements sportifs annuels, le tournoi de volley 11H a été organisé mais finalement annulé, tout comme le match prof-élèves. Le programme sportif des élèves a été une nouvelle fois péjoré, néanmoins, il en ressort des éléments positifs.

Les élèves de 11H se sont préparés avec entrain pour le tournoi et ont réalisé de belles progressions collectives et techniques. Idem pour l'équipe entraînée par monsieur Nicolas Favre qui, forte de sa progression spectaculaire, aurait sans doute donné du fil à retordre à l'équipe des enseignants.

Enfin, tout au long de l'année le sport scolaire facultatif a permis aux élèves curieux de nouvelles expériences sportives de vivre des moments ludiques encadrés par des moniteurs passionnés.

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

Depuis maintenant plusieurs années l'équipe de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) a tissé un réseau d'activités de prévention des violences entre élèves. Dans la perspective d'informer, de sensibiliser, de favoriser un vivre ensemble emprunt de tolérance et de respect des différences des ateliers ont été mis en place par l'équipe morgienne conduite une dernière fois avant le passage à la retraite par madame Brigitte Jacot-Descombes.

Cet atelier surnommé « [Quand l'autre me fait mal](#) » et avalisé comme pratique exemplaire par le canton a permis à toutes les classes de 9^e année de mimer des situations de violences sujettes à réflexion et guidées par un corps enseignant dont l'ensemble s'est formé trois ans durant.

Etre habitué à repérer des situations de harcèlement, considérer que la violence peut être protéiforme, éprouver ce que l'on peut ressentir dans des situations mimées sous la sécurité d'un formateur, envisager ce qui peut aider à sortir d'une situation délétère ou encore simplement apprendre à dire non, toutes ces compétences sociales ont fait l'objet d'un rappel aux élèves qui arrivent dans ce qu'ils considèrent comme la grande école.

Accolée à cette mesure de prévention du corps enseignant nous avons pu compter sur l'initiative et l'investissement de la Police Région Morges et de son sergent brigadier, monsieur Patrice Veluz, qui a orienté la prévention policière aux élèves sur le rappel de la LCR mais aussi sur les conséquences légales du harcèlement.

Prévenir c'est sensibiliser mais prévenir c'est aussi rappeler tout au long de la scolarité les invariants du contrat social qui nous unit. Avec le concours du théâtre de Beausobre nous avons pu proposer aux 10^e année un spectacle en lien avec la même thématique nommé H.S. Tragédies ordinaires du [Collectif Sur un Malentendu](#) avec un débat à la suite tenu par madame Jennifer Lugon, consultante en appui aux projets PSPS.

2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

« L'éducation, c'est la famille qui la donne; l'instruction, c'est l'Etat qui la doit. ».

Près de 150 ans nous séparent de cette réflexion de Victor Hugo et cette citation n'en demeure pas moins une évidence.

L'évolution de la société ces vingt dernières années, l'accès privilégié des deux parents au monde professionnel et le délitement des figures d'attachement de la cellule familiale mettent toujours plus en avant la mission éducative de l'institution scolaire tout en conservant à l'esprit sa subsidiarité aux mesures familles.

Depuis 2018, Morges Beausobre s'est doté d'un conseil éducatif et a pu solliciter l'intervention d'un travailleur social pour aider les jeunes dans leur construction identitaire, sociale et professionnelle.

Cette année, notre conseiller éducatif, monsieur Serge Bregnard a passé le flambeau à madame Aurélie Baumann, éducatrice spécialisée, qui a repris à bras le corps les situations difficiles qu'un établissement d'environ 700 élèves peut connaître.

Le travail au quotidien et les problématiques partagées entre l'institution scolaire et la police nous questionnent aussi sur les synergies à construire avec la ville de Morges, la cohésion sociale et le tissu économique local.

A ce sujet, [LIFT](#) porté par deux enseignants, a accompagné cette année encore des jeunes vers la transition professionnelle. L'augmentation des attentes du secteur professionnel et la spécialisation de certains domaines peuvent parfois mettre en difficulté des jeunes qui n'auraient pas acquis tout le bagage

Au terme de ce rapport, l'ES Morges Beausobre tient à remercier chaleureusement l'ASIME de son soutien et saluer le départ de monsieur Marc Johannot tout en souhaitant la bienvenue à monsieur Vincent Hacker.

Cyril Mignot, directeur ad interim